

Relations sociales dans la vieillesse

*Oris Michel,
Gnoumou Thiombiano Bilampoia,
Ciobanu Ruxandra Oana (éditeurs)*

Paris, 2020
ISBN 978-2-901107-02-6

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 9, cours des Humanités - CS 50004 – 93322 Aubervilliers Cedex (France) – <http://www.aidelf.org>

Relations sociales dans la vieillesse

Édité par Michel Oris, Bilampoa Gnomou-Thiombiano
et Ruxandra Oana Ciobanu
2020

Ruxandra Oana Ciobanu, Bilampoa Gnomou Thiombiano, Michel Oris	3
Relations sociales dans la vieillesse : introduction	
Christophe Giraud	9
Relations non-cohabitantes après 50 ans et conjugalité	
Maryse Gaimard, Antony Cartier	19
Des relations familiales modifiées : de conjointe ou fille à aidante	
Sylvie Renaut	33
Vieillir à deux, aides et entraide dans le couple	
Sadio Ba Gning	47
Polygamie et liens intergénérationnels au Sénégal : la place des jeunes épouses	
Ruxandra Oana Ciobanu	59
Les réseaux sociaux dans la vieillesse : le cas des migrants et autochtones âgés en Suisse	
Yacouba Compaore, Marie-Laurence Flahaux, Nathalie Sawadogo	71
Vulnérabilités, prise en charge et devenir des personnes âgées à Ouagadougou : l'importance du statut migratoire et du genre	
Thomas Licart	89
Vieillir en famille élargie ? Les personnes âgées et les ménages intergénérationnels en Inde	
Didier Nganawara	105
Structure des ménages intergénérationnels et statut social des personnes âgées au Cameroun : à la recherche des déterminants individuels et contextuels	
Boly Dramane	119
Personnes âgées et scolarisation des enfants au primaire en milieu urbain au Burkina Faso	

Vieillir en famille élargie ? Les personnes âgées et les ménages intergénérationnels en Inde¹

LICART Thomas*

■ Résumé

L'Inde est réputée pour la complexité de ses structures familiales, avec une part importante de la population vivant en famille indivise (« joint family »), et pour la force des mécanismes de solidarité intergénérationnelle. Face à la vulnérabilité de la population âgée et à la faiblesse des systèmes assuranciers, l'intégration dans une famille élargie demeure le premier rempart contre les aléas économiques ou de santé. Notre article vise à utiliser la plus grande base démographique individuelle existant à l'échelle de l'Inde, la District Level Household Survey — 3 (DLHS-3, 2007-08), pour examiner la situation des personnes âgées. Durant cette enquête, non moins de 720 320 ménages ont été interrogés. L'enquête couvre 601 districts répartis sur les 34 États et territoires de l'Union. Les principales données utilisées ici concernent l'âge, le sexe, la relation avec le chef de ménage et l'état matrimonial. Nous examinons en premier lieu la situation dans le ménage selon l'âge en distinguant la position des femmes, qui ne deviennent que très rarement chefs de ménages. La distribution du type de ménage par âge est également éclairante. Elle souligne la très forte prégnance des arrangements multigénérationnels pour les personnes âgées après le veuvage. Des différences significatives apparaissent toutefois en matière de genre et de caractéristiques sociales. Nous terminons ce chapitre par le cas spécifique des personnes vivant seules. Cela correspond à la situation de famille la plus vulnérable pour les personnes âgées, le plus souvent dépourvues de toute ressource extrafamiliale. L'analyse met en évidence d'importantes disparités sociale et régionale dans la distribution des ménages isolés parmi les personnes âgées, qui viennent s'ajouter au rôle du système matrimonial et des inégalités de genre.

Contexte et objectifs

Les structures familiales jouent un rôle central dans le bien-être des personnes âgées. L'Inde, avec un niveau de fécondité désormais très proche du seuil de remplacement, est en effet entrée dans une phase de vieillissement accéléré. La proportion des personnes de 60 ans et plus, qui atteint aujourd'hui 8 %, devrait plus que doubler d'ici 2050 (UNFPA, 2017). Actuellement, les personnes disposant d'une retraite et d'un système d'assurance vieillesse restent principalement des employés du secteur public ou de certaines grandes entreprises privées. Or, malgré les importantes mutations

¹ L'auteur remercie Christophe Z. Guilmoto (IRD/Ceped) qui a inspiré et participé à la genèse du projet dont est tiré cette communication.

* Université de Strasbourg.

économiques connues par le pays depuis le début des années 90, près de 80 % des employés travaillent encore dans le secteur informel (ILO, 2018). Bien conscients de ce fait, les gouvernements indiens successifs ont depuis le début des années 2000 mis en place diverses mesures pour améliorer la couverture sociale des personnes âgées présente et future. Tout d'abord en offrant depuis 2009 à tous les citoyens indiens âgés entre 18 et 60 ans, la possibilité de souscrire au système d'assurance retraite jusqu'alors réservé aux fonctionnaires, le *National Pension Scheme* (Sanyal et Singh, 2013). Ce système contributif et facultatif reste cependant peu utilisé dans les faits — seuls 12 % de la population active étaient couverts par un système d'assurance vieillesse en 2011 (OECD, 2017). Ensuite, a été mise en place en 2007 l'*Indira Gandhi National Old Age Pension Scheme* qui a pour objectif d'offrir à l'ensemble des personnes âgées de 60 ans et plus vivant sous le seuil de pauvreté une aide financière mensuelle. Mais son montant (compris entre 300 Rp [4 €] et 500 Rp [6 €]) ainsi que son taux de couverture restent faibles — seuls 18 % de la population concernée en bénéficiaient en 2015 (UNFPA, 2017).

La force des mécanismes de solidarité intergénérationnelle demeure ainsi le premier rempart contre les aléas économiques ou de santé, notamment pour les personnes âgées. Le modèle familial indien s'est construit autour de la famille indivise (« joint family »), notion dérivée des textes hindous sacrés et législatifs, comme le *Mitākṣarā* du ^{xii}^e siècle, qui régissaient le partage des biens au sein du patrilignage (Shah, 1968). Cette définition traditionnelle s'est par la suite enrichie et modifiée à travers les travaux anthropologiques des années 1950. Aux propriétés évoquées précédemment, elle acquit des attributs propres aux ménages comme l'unité résidentielle de ces membres ou la commensalité (Kolenda, 1968). La famille indivise idéale est ainsi patriarcale et patrilinéaire : l'homme le plus âgé exerce l'autorité patri-filiative, les biens et ressources se transmettant de père en fils. Elle est en outre patrilocale, les femmes quittant le foyer parental pour aller vivre chez leur belle-famille après leur mariage. Un contrat intergénérationnel tacite la gouvernerait (Wadley et Derr, 1993). En premier lieu, les parents doivent trouver un(e) conjoint(e) à leur enfant alors que la mère doit former ses belles-filles à devenir de « bonnes épouses » et de futures mères (Blake and Davis, 1958). En retour, cela impliquerait un support financier, émotionnel et physique des enfants envers leurs parents vieillissants. La forme de ménage qui s'apparenterait à l'idéal de la famille indivise serait donc un ménage où cohabiteraient parents, fils mariés et leurs épouses et enfants respectifs.

Derrière ce modèle traditionnel, ancré dans l'imaginaire collectif (Gould, 1968), les formes d'arrangements résidentiels sont en réalité bien plus diversifiées (Todd, 2011). Tout d'abord, du fait des régimes de forte mortalité typique de l'ancien régime démographique, la cohabitation au sein du ménage de plusieurs générations était loin d'être un phénomène systématique par le passé (Shah, 1996). De plus, les différentes estimations faites à partir des recensements ou des grandes enquêtes de santé ont montré que, sur l'ensemble de la population, la famille indivise n'est adoptée que par une minorité de ménage dans sa forme résidentielle depuis 1981 (tableau 1). Elle serait même en déclin au profit du ménage nucléaire.

L'image de la famille traditionnelle indivise comme modèle du ménage idéal indien s'en trouve donc passablement écornée et son déclin pose question quand dans le même temps la proportion de personnes âgées de 60 ans et plus a augmenté. Les parents bénéficient-ils toujours des mécanismes de solidarité résidentielle intergénérationnelle ou y a-t-il une part importante d'entre eux qui se trouvent désormais en situation d'isolement ?

Tableau 1. Évolution de la structure des ménages en Inde entre 1950 et 2011

Source	Census	Niranjan et coll. NFHS	Niranjan et coll. NFHS-2	Census	Census
Années	1981	1992-1993	1997-1998	2001	2011
Personne seule	6	3	3	4	4
Sous-nucléaire	5	3	3	6	5
Nucléaire	44	47	49	52	52
Nucléaire élargi	26	21	21	19	22
Famille indivise	20	26	24	19	16

Source : Census of India 1981 (Shah, 1996) 2001, NFHS-1 &-2 (Niranjan et coll. 1998, 2005)

On trouve pour le moment peu d'études démographiques sur le sujet. Par rapport à d'autres thématiques démographiques d'intérêt, les structures domestiques n'ont pas reçu beaucoup d'attention en Inde. Elles ont davantage été appréhendées à travers des monographies ethnographiques assez dispersées portant sur les structures familiales, leur dynamisme, les systèmes de parenté ou encore les relations familiales au-delà du ménage (Kolenda, 1968 ; Shah 1973 ; Freed et Freed, 1983 ; Cadwell et Cadwell, 1984 ; Uberoi, 1994 ; Sonawat, 2002 ; Kaur et Shruti, 2016). L'une des raisons de cette relative négligence de l'étude des structures de ménages de la part des démographes tient au manque de statistiques désagrégées et au nombre limité de tableaux publiés par le recensement indien sur le sujet. Les quelques études sur les arrangements résidentiels portant sur l'ensemble du pays apparaissent aujourd'hui datées (Niranjan et coll., 2005) et s'intéressent à la population dans son ensemble.

Or, il est important d'examiner si la structure des ménages contemporaine reflète la force des mécanismes traditionnels de solidarité intergénérationnelle. L'objectif de l'étude est ainsi dans un premier temps de déterminer dans quelle forme de ménage vieillit-on dans l'Inde contemporaine. Puis, une attention particulière sera donnée aux populations les plus vulnérables, les personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules, et d'en étudier les déterminants socioéconomiques.

Données et définitions

Données utilisées

Les données utilisées sont issues de la troisième vague de l'enquête DLHS (*District Level Household Survey*) conduite entre 2007 et 2008. Cette série d'enquêtes a été lancée en 1998 (appelée alors RCH) par l'IIPS (*International Institute for Population Sciences*) de Mumbai, avec pour objectif de combler le manque de données sur la santé maternelle et infantile à l'échelle du district afin de planifier, conduire et évaluer le programme gouvernemental *Reproductive and Child Health*. Trois vagues ont alors suivi, en 2002-2004 (DLHS-2 ou RCH-II), en 2007-2008 (DLHS-3), puis en 2012-14 (DLHS-4). Cette dernière vague ne couvrait cependant pas les États les moins développés.

De la sorte, jusqu'à la parution récente des données de la quatrième vague de la National Family Health Survey début 2018, l'enquête DLHS-3 est le seul sondage couvrant l'ensemble du pays (à l'exception de l'État du Nagaland). Ces données ont l'avantage de fournir un échantillonnage important, permettant l'étude de sous-populations peu nombreuse, d'être représentatives à l'échelle des États et des districts (les chiffres moyens nationaux ne reflétant pas la diversité des arrangements familiaux en Inde) et de rendre disponible la liste des ménages en microdonnées, contrairement aux données du recensement.

DLHS-3 regroupe ainsi 720 320 ménages répartis dans les 601 districts des 34 États et territoires d'Unions du pays. Dans chaque district, entre 1000 et 1500 ménages ont été interviewés. L'enquête est constituée de cinq questionnaires bilingues (en anglais et dans la langue locale de la zone enquêtée), mais seul le module portant sur les ménages a été utilisé pour cette étude. Il regroupe diverses informations démographiques et socioéconomiques de chaque résident habituel, présent ou non au moment de l'enquête, et les visiteurs du ménage. Ces derniers ne seront pas considérés dans l'analyse. Le champ d'étude sera restreint aux personnes âgées de 60 ans et plus. Cette classe d'âge est la population visée par les systèmes d'assurances retraite mis en place par le gouvernement indien, dans un pays où, par ailleurs, l'espérance de vie est actuellement de 68 ans. La population étudiée regroupe ainsi 320 569 individus dans l'enquête DLHS-3.

Les principales données utilisées concernent l'âge, le sexe, la relation avec le chef de ménage et l'état matrimonial. Ces variables nous permettent de décrire précisément la structure de chaque ménage de manière suffisamment robuste pour permettre en outre de les croiser avec des variables socio-économiques (niveau d'instruction, indice de richesse, religion, caste...) (Licart, 2018).

Définitions

Le ménage est défini dans l'enquête comme « la personne ou le groupe de personnes vivant habituellement ensemble et partageant des repas d'une cuisine commune ». Les ménages collectifs tels que les maisons d'hébergement, les auberges, les maisons, les prisons, les camps de l'armée, les pensionnats ou les ashrams ne sont pas inclus dans l'enquête DLHS.

Il n'existe en revanche pas de définition standard du type de ménage. Nous avons donc conçu notre définition à partir des travaux de Peter Laslett (1972) et Pauline Kolenda (1968), conformément à d'autres définitions utilisées par les anthropologues indiens. Nous utilisons ainsi la notion de « noyau familial » qui représente toutes les formes de ménages d'une famille nucléaire, soit un couple marié avec ou sans enfant(s) soit un parent vivant seul avec ses enfants. Même si le DLHS ne décompose par les familles en noyaux, la variable décrivant la relation avec le chef de ménage est très détaillée et nous permet de les reconstituer : chef de ménage, conjoint, enfants, petits-enfants, beaux-enfants, parents, beaux-parents, frères et sœurs, époux des frères et sœurs, neveu/nièce, autres parents et d'autres personnes non liées. Elle est suffisante pour décrire la plupart des types de ménages définis en fonction du nombre, du type et de la génération des noyaux familiaux présents dans chaque ménage².

² Pour plus de précision concernant la procédure de classification des ménages, voir : LICART Thomas. 2018. Étudier la structure des ménages en Inde à partir de l'enquête DLHS-3, *Working Papers du CEPED*, Paris, Ceped, 39, 28 p.

Nous distinguons d'abord les ménages non familiaux, qui comprennent des membres isolés ou plusieurs personnes sans noyau familial, c'est-à-dire n'entretenant aucune relation conjugale ou filiale directe avec d'autres membres du ménage. Le deuxième type de ménage concerne les ménages nucléaires formés par les couples et leurs enfants (le cas échéant). Nous avons également inclus des ménages nucléaires incomplets (lorsqu'un conjoint est manquant) et les ménages nucléaires élargis comprenant des membres supplémentaires non mariés (par exemple, une famille nucléaire avec une belle-mère co-résidente). Parmi les ménages à plusieurs noyaux, nous distinguons les ménages souches, qui sont des ménages avec une seule extension vers le haut ou vers le bas. Il s'agit typiquement en Inde de couples vivant avec un garçon marié et sa famille nucléaire. Nous y distinguons ce cas typique de ménage souche classique des ménages souches qui autorisent la présence d'autres enfants ou de toutes autres personnes non mariées et sans enfants. Enfin la famille indivise, avec extension latérale, comprenant traditionnellement au moins deux frères mariés avec leurs noyaux familiaux qui seront dits complets, ou incomplets, selon la présence, ou non, des parents.

Mode de cohabitation et statut au cours de la vieillesse

Les ménages des personnes âgées de 60 ans et plus apparaissent bien moins nucléarisés que ceux de la population totale, seulement 22 % des 60 ans et plus vivent dans un ménage nucléaire contre deux fois plus dans la population totale (tableau 2). Un quart des 60 ans et plus vivent dans un ménage nucléaire élargi, correspondant typiquement au cas d'un parent veuf vivant dans le ménage d'un de ses fils mariés. Ajoutant à cela les 45 % de personnes âgées vivant dans un ménage avec plusieurs noyaux familiaux, on peut estimer que 70 % des personnes âgées peuvent bénéficier du soutien d'une autre

Tableau 2. Mode de cohabitation des personnes âgées de 60 ans et plus en Inde en 2007-2008

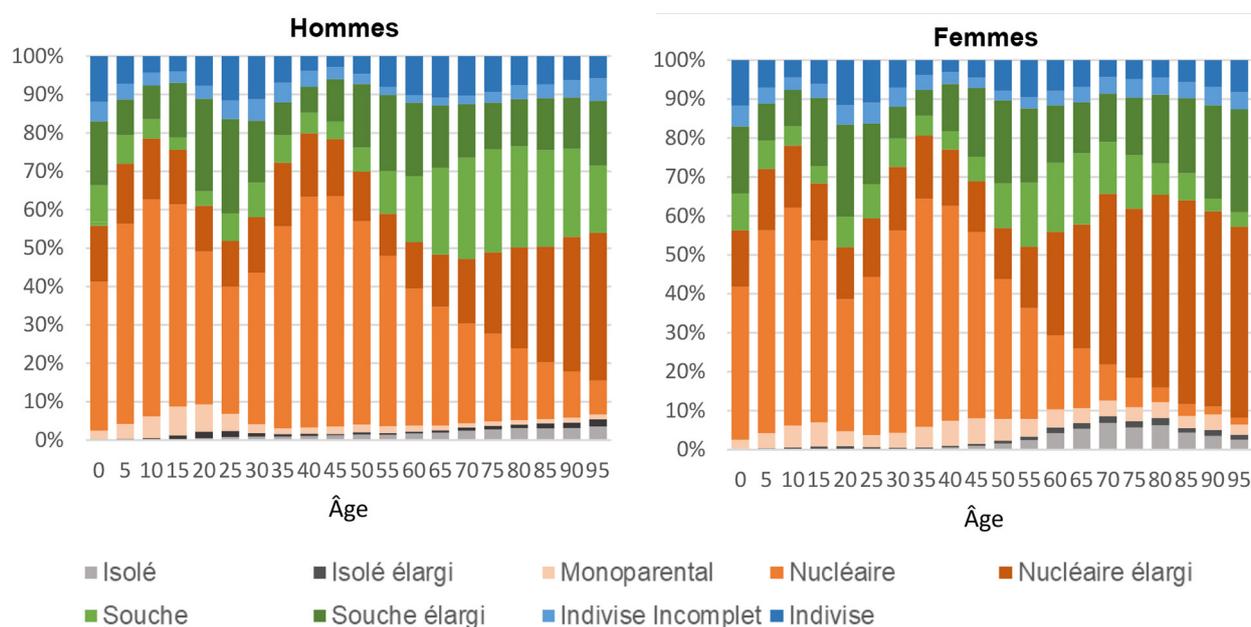
Type de ménage	Sous-catégorie	Population Totale %	60 ans et plus %
Isolé	Seul	0,7	3,6
	Isolé élargi	0,7	1,1
	Sous-total	1,4	4,7
Mononucléaire	Monoparental	4,2	2,7
	Nucléaire	45,3	21,9
	Nucléaire élargi	15,6	25,0
	Sous-total	65,0	49,6
Multinucléaire	Souche	7,9	18,9
	Souche élargie	14,5	15,3
	Indivise Incomplet	3,9	3,1
	Indivise	7,4	8,3
	Sous-total	33,7	45,6
Effectif	Total	3 704 209	320 569

Source : Exploitation des données de DLHS-3, 2007-2008, données pondérées

unité familiale. Cela illustre la persistance de la solidarité intergénérationnelle, dans un pays qui connaît déjà par endroit un important vieillissement de sa population. Il est à noter en revanche que le modèle traditionnel de la famille indivise selon laquelle plusieurs fils mariés vivaient avec leurs parents est minoritaire, ne concernant que 8 % des personnes âgées de 60 ans et plus. Une des principales raisons provient des contraintes démographiques que cette forme de ménage requiert : elle demande en effet la présence de deux fils mariés. Or avec le déclin de la fécondité, déjà en dessous du seuil de remplacement dans certains États, beaucoup de familles ne peuvent remplir cette condition. Ajouter à cela la rivalité entre frères mariés qui peut entraîner la scission d'un ménage, la cohabitation avec seulement un fils marié s'avère être désormais la norme. À l'opposé, les ménages non familiaux restent minoritaires, mais la proportion des personnes vivant seules chez les 60 ans et plus est cinq fois plus élevée que dans la population totale. Représentant 3,6 % des personnes âgées de 60 ans et plus, cette population vivant en ménage isolé sera l'objet de la seconde partie de cet article.

L'analyse transversale croisant âge et situation familiale met en avant la mise en place progressive de ce système de solidarité intergénérationnelle (figure 1). Le déclin du ménage nucléaire au profit de formes de ménages complexes se fait, indépendamment du sexe, dès 45-50 ans. La proportion de ménages nucléaires est ainsi divisée par deux entre les 45-49 ans et les 65-69 ans. Des différences de genre dans les modes de cohabitations apparaissent à ce moment-là. Pour les hommes, la part de ménages souches est celle qui augmente le plus fortement. La cohabitation entre un homme, son épouse et la famille nucléaire d'un de ses fils mariés est multipliée par quatre en vingt ans, atteignant le quart des hommes à 65-69 ans. À partir de 60 ans, la part de ménages nucléaires élargis augmente également, mettant en avant le rôle spécifique de cette forme de ménage parmi les plus âgées. Cela est encore plus marqué chez les femmes. Pour celles-ci, la part de ménages souches augmente également entre 45 et 54 ans, mais s'en suit une plus forte augmentation de la part de ménages nucléaires élargis. De 15 % entre 55 et 59 ans, les femmes vivant dans un ménage nucléaire élargi représentent de la moitié des femmes après 80 ans. Cette différence de genre s'explique par une différence dans les calendriers

Figure 1. Distribution des types de ménages par âge et sexe, Inde, 2007-08

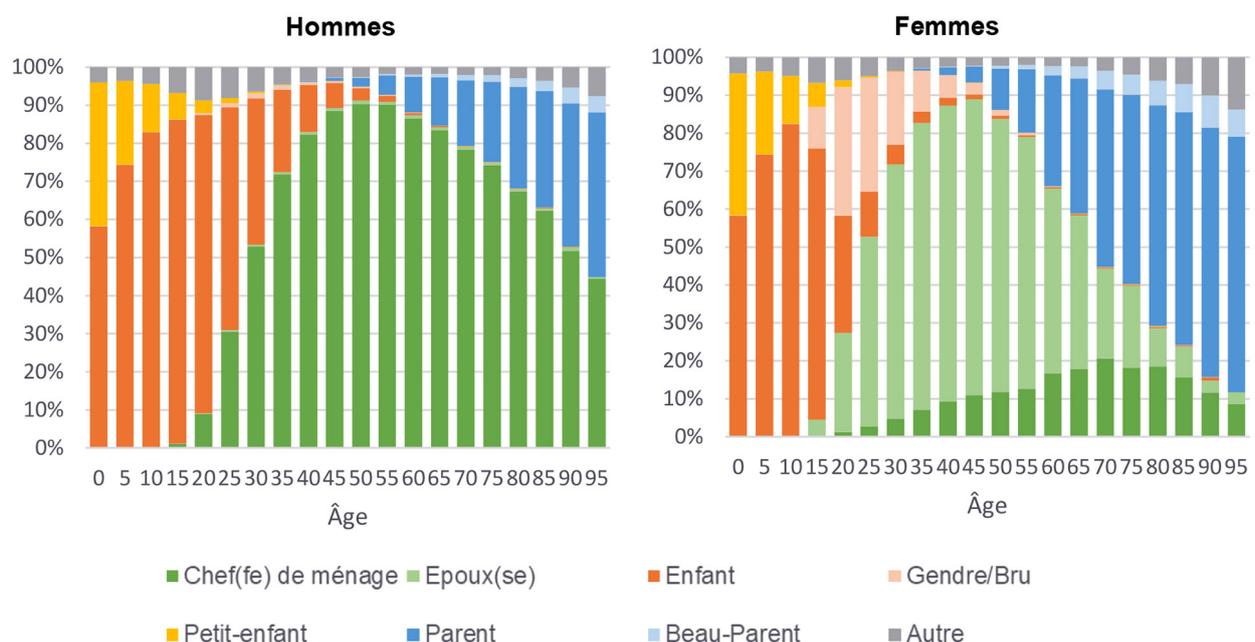


Source : Exploitation des données de DLHS-3, 2007-2008, données pondérées

de nuptialité et de mortalité entre hommes et femmes, et par conséquent par un risque de veuvage important pour les femmes en l'absence de remariage, interdit dans la coutume des plus hautes castes et délicat pour toutes les autres (Chen & Dreze, 1995). Alors qu'un quart des femmes est déjà veuves entre 55 et 59 ans, elles sont trois fois plus 25 ans plus tard. On note également une augmentation de la proportion de femmes vivant dans un ménage souche élargi dès 70 ans. Ainsi ces femmes sans mari trouvent le plus souvent refuge dans le ménage d'un de leur fils marié. Cependant, les femmes de 60 ans et plus connaissent aussi davantage les formes de ménages plus vulnérables que sont les ménages non familiaux et les ménages monoparentaux, qui concernent 10 % d'entre elles.

Parallèlement à ce changement de structure familiale, ce met en place un changement de statut au sein du ménage (figure 2). Les hommes âgés perdent lentement leur position de chef de famille. S'affaiblissant mentalement et physiquement, une part d'entre eux transmettent progressivement leur autorité et pouvoir décisionnel à leur fils, prenant ainsi davantage le rôle d'un conseiller. Mais cela ne concerne qu'une minorité d'entre eux. Étant donné le statut de la figure paternelle en Inde, leur maintien, au moins symbolique, à la tête du ménage reste la norme. Alors que 87 % des hommes sont chefs de ménages entre 60 et 64 ans, deux tiers le restent passés 80 ans. Rarement cheffes de leur ménage, les femmes connaissent une rapide transition du statut d'épouse à celui de mère du chef de ménage. Représentant la moitié des femmes à 60-64 ans, elles ne sont plus que 10 % à être épouse du chef de ménage 20 ans plus tard. Parallèlement, la part des femmes étant mères du chef de ménage double, passant de 30 % à 60 %. Cela tient de deux phénomènes conjugués : de la perte du statut du chef de ménage de leur mari ou du décès de celui-ci. Ce dernier pourrait être à l'origine de la mise en place de réseaux de solidarité moins renseignés dans la littérature en témoigne la multiplication par deux de la part de belle-mère du chef de ménage et d'« autre » entre 60-64 ans et 80-84 ans. Il pourrait également être à l'origine de l'augmentation de la part de femmes cheffes de ménage. Alors que seulement 3 % des femmes le sont avant 60 ans, elles sont 17 % à 60 ans ou plus. Si l'on serait tenté d'y voir une amélioration du statut de la femme dans ces ménages, une partie non négligeable de cette augmentation s'explique également par leur plus grande propension à vivre seule.

Figure 2. Situation familiale selon l'âge et le sexe, Inde, 2007-08



Source : Exploitation des données de DLHS-3, 2007-2008, données pondérées

Personnes âgées en ménages isolés

Une disparité démographique et géographique

Bien qu'encore minoritaires (2,2 % des hommes de 60 ans et plus vivent seuls et 5,2 % des femmes), les personnes âgées vivant seules sont l'objet d'une analyse spécifique en raison de leur grande vulnérabilité à la fois économique, sociale et sanitaire.

Les ménages de personnes seules sont encore peu nombreux en Inde, représentant seulement 0,7 % de la population totale et près de la moitié d'entre elles sont âgées de 60 ans ou plus (figure 3). Cependant, cette population se distingue par une différence de genre singulière. S'il y a au total autant de femmes que d'hommes qui vivent seuls sur l'ensemble de la population, les personnes de plus de 60 ans représentent 30 % des hommes vivants seuls ans contre 60 % pour les femmes. Cela tient de la féminisation du vieillissement d'un côté (UNFPA, 2017), et des phénomènes migratoires économiques essentiellement masculins en Inde de l'autre, qui peut perdurer après 60 ans (D'Cruz & Bharat, 2001). Ainsi 96 % des femmes âgées de 60 ans et plus vivant seules sont veuves contre 72 % pour les hommes. Seules et veuves, ces femmes peuvent se trouver dans une position de grande précarité, les femmes veuves ayant à âge égal des taux de mortalité 80 % supérieurs aux femmes mariées (Chen & Dreze, 1995) alors que leurs ménages sont également moins avantagés économiquement (Dreze & Srinivasan, 1997).

Figure 3. Pyramide des âges par sexe et statut matrimonial des personnes vivant seules, Inde, 2007-08



Source : Exploitation des données de DLHS-3, 2007-2008, données pondérées

Dans un pays aussi diversifié géographiquement tant dans ses caractéristiques démographiques, socio-économique que culturelles (Guilmoto, 2008 ; Sopher, 1980), la distribution des personnes de 60 ans et plus vivant seules par État offre un paysage contrasté des situations d'isolement résidentiel des personnes âgées à travers le pays (tableau 3). L'écart moyen entre États de 1,2 point, bien que modeste, représente tout de même un tiers de la proportion moyenne de personnes âgées de 60 ans ou plus vivant seules en Inde. Ainsi, d'importantes différences régionales émergent. Au sud se trouve le Tamil Nadu, État ayant terminé sa transition démographique depuis les années 90 et ayant de faibles proportions de famille indivises (Niranjan et coll. 1998, 2005 ; Licart 2018), connaît de fortes proportions de personnes âgées vivant seules (près de 9 % des 60 ans et plus). Au nord-ouest, le Pendjab, État agricole et où la famille indivise reste une importante structure résidentielle, moins de 2 % de la population des 60 ans et plus vivant seule. Il reste cependant difficile d'établir des relations claires entre traits démographiques des différents États et les disparités régionales d'isolement résidentiel des personnes âgées observées. Par exemple, le Tamil Nadu et le Pendjab font partie des deux États les plus vieillissants démographiquement (plus 10 % de la population totale a plus de 60 ans). De même, certains États du nord-est de l'Inde (Manipur, Mizoram, Assam, Sikkim) connaissent à la fois de faibles proportions de ménages indivis et de faibles proportions de personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules. Une certaine logique régionale se dégage cependant par endroit, comme dans une partie du nord-ouest du pays (Jammu & Kashmir, Haryana, Delhi, Penjab) ou dans les territoires insulaires (Andaman & Nicobars et les îles Lakhsdweep), où peu de personnes âgées de 60 ans ou plus vivent seules.

Tableau 3. Proportion de personnes de 60 ans et plus vivant seules par État et par sexe, Inde, 2007-2008

État	Personne seule (%)	État	Personne seule (%)	État	Personne seule (%)
Jammu & Kashmir	1,37	Manipur	1,96	Dadra & Nagar Haveli	5,02
Himachal Pradesh	5,33	Mizoram	2,49	Maharashtra	3,41
Punjab	1,9	Tripura	3,07	Andhra Pradesh	5,07
Chandigarh	3,7	Meghalaya	4,61	Karnataka	3,57
Uttranchal	4,98	Assam	1,93	Goa	4,51
Haryana	2,14	West Bengal	3,77	Lakshdweep	1,93
Delhi	2,8	Jharkhand	2,13	Kerala	2,9
Rajasthan	3,11	Orissa	3,46	Tamil Nadu	9,17
Uttar Pradesh	3,6	Chhattisgarh	5,34	Pondicherry	3,52
Bihar	3,18	Madhya Pradesh	3,44	Andaman & Nicobar Island	1,19
Sikkim	1,88	Gujarat	4,28	India	3,64
Arunachal Pradesh	5,47	Daman & Diu	7,08		

Source : Exploitation des données de DLHS-3, 2007-2008, données pondérées

L'importance des facteurs socioéconomiques concernant l'isolement résidentiel

En dehors de leur situation géographique, des différences importantes sont aussi constatées selon les caractéristiques socioéconomiques (tableau 4). En particulier, des conditions socioéconomiques

défavorables sont associées à de plus fortes proportions de personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules. Ainsi, plus l'indice de richesse du ménage est élevé, moins les personnes âgées ne vivent seules. Elles sont six fois moins nombreuses chez les ménages les plus riches par rapport aux ménages les plus pauvres. Le rôle de la scolarisation semble également primordial puisque la part des personnes seules qui ne sont jamais allées à l'école est trois fois plus importante que pour celles qui ont été scolarisées. C'est par ailleurs chez ces deux variables que les différences de genres sont les plus prononcées. Par exemple, là où la proportion d'hommes âgés de 60 ans et plus vivant seul varie du simple au double entre ceux ayant été scolarisés et ceux non scolarisés, les femmes qui ne sont jamais allées à l'école sont six fois plus nombreuses à vivre seules que celles qui y sont allées. En revanche, les différences de genres disparaissent voire s'inversent pour les personnes ayant fréquenté le système éducatif.

Tableau 4. Répartitions des personnes de 60 ans et plus vivant seules selon le sexe et des caractéristiques socio-économiques, Inde, 2007-08

Variables	Modalités	Femmes		Hommes		Total	
		Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%
Localité	Rural	5 725	5,47	2 684	2,26	8 409	3,78
	Urbain	2 283	4,72	937	1,91	3 220	3,32
Terres agricoles	Avec terres	2 530	3,08	1 606	1,67	4 136	2,32
	Sans terre	5 479	7,72	2 015	2,83	7 494	5,29
Religion	Hindou	6 731	5,61	2 883	2,24	9 614	3,87
	Musulman	556	3,51	203	1,1	759	2,22
	Chrétien	347	4,73	236	2,77	583	3,68
	Sikh	138	2,56	108	1,77	246	2,15
	Autres	236	5,2	190	3,52	426	4,3
Caste	Dalits	1 629	6,62	665	2,46	2 294	4,46
	Tribu	1 008	5,1	651	2,7	1 659	3,79
	Autres classes moins avancées	3 307	5,5	1 280	1,98	4 587	3,69
	Autre	1 957	4,22	955	1,95	2 912	3,06
Indice de richesse (Quintiles)	Plus pauvre	3 115	12,32	1 315	4,75	4 430	8,39
	Pauvre	1 864	7,3	815	2,8	2 679	4,92
	Milieu	1 300	4,62	575	1,84	1 875	3,16
	Riche	993	3,07	464	1,33	1 457	2,17
	Plus riche	736	1,77	451	1,01	1 187	1,38
Niveau scolaire	Jamais allé à l'école	6 631	10,28	1 937	2,97	8 568	6,63
	Primaire	1 125	1,9	1 190	1,77	2 315	1,83
	Secondaire	158	0,75	309	1,25	467	1,02
	Post-secondaire	94	1,17	186	1,83	280	1,53

Source : Exploitation des données de DLHS-3, 2007-2008, données pondérées

La religion introduit également des différences de genre. Dans l'ensemble de la population, les personnes âgées musulmanes et sikhes sont moins nombreuses à vivre seules que la moyenne, 2,2 % contre 3,6 % en moyenne. Cependant chez les femmes, ce sont celles de confessions hindoues qui vivent le plus souvent seules, là où chez les hommes les hindous ne représentent que la troisième catégorie aux taux les plus importants. En revanche, la relation entre caste et proportion de personnes âgées vivant seules est similaire que ce soit chez les hommes ou les femmes : plus elle est élevée, moins la proportion est faible. Cependant l'ampleur des différences reste mesurée entre les dalits, caste la « plus basse » (4,46 % de personnes de 60 ans et plus vivant seules) et les « autres castes », correspondant majoritairement aux castes les plus favorisées (3,06 % de personnes de 60 ans et plus vivant seules).

Enfin, plus que les faibles différences observées entre milieu urbain et rural, c'est la possession de terres agricoles qui fait varier du simple au double la proportion de personnes vivant seules.

L'analyse bivariée a mis en évidence d'importantes disparités socioéconomiques, mais étant donné les effets de structures importants qu'il peut exister entre ces variables (notamment entre castes, niveau de richesse et de scolarité), il convient de les contrôler à travers une analyse multivariée. Il s'agit d'une régression logistique (logit) sur le risque de vivre seul pour la population des 60 ans et plus. Comportant toutes les variables socioéconomiques étudiées précédemment, nous avons également intégré des variables de contrôle démographiques (sexe et âge). Deux modèles ont été testés : si les deux contrôlent les effets fixes de l'état matrimonial, le second modèle contrôle en plus ceux des États de résidence. (tableau 5).

Il est en premier lieu étonnant de constater l'influence toute relative de la prise en compte de cette structuration régionale dans le modèle 2. Alors que la structuration régionale est très prégnante en matière d'organisation familiale en Inde et que l'on avait constaté qu'elle existait également – bien que de manières plus dispersées – dans le cas des personnes âgées vivant seules, contrôler l'État de résidence n'améliore que peu la modélisation statistique (+ 0,027 point pour le R^2) et ne modifie pas de manière significative les corrélations identifiées.

Le deuxième résultat singulier est le plus faible risque qu'ont les femmes de vivre en ménage isolés par rapport aux hommes, une fois contrôlés par l'âge, le statut matrimonial et les variables socioéconomiques précédemment étudiées. Étant donné le poids de la figure paternelle face au statut plus ambivalent de la femme âgée, ainsi que les résultats offerts par la statistique descriptive ci-dessus, le résultat inverse pouvait être escompté. Cependant, il faut noter d'abord que les différences bien que significatives restent modestes. Ensuite un certain nombre de variables importantes ne peuvent être contrôlées directement du fait de leur absence dans l'enquête. On pense par exemple au type d'emploi ou à la jouissance d'une pension de retraite, plus courant chez les hommes, et qui permet de vivre plus facilement en autonomie. Néanmoins, ce résultat permet de mesurer l'influence qu'avait le statut matrimonial, mais aussi les niveaux de richesse et de scolarité sur les différences de genres observées précédemment.

Le rôle prépondérant de l'indice de richesse et du niveau d'éducation pressenti auparavant est en effet confirmé par les deux modèles de régression logistique. Pour le niveau scolaire atteint, la différence est surtout marquée entre le fait de n'avoir jamais été à l'école et avoir été scolarisés. Ces premiers ont entre 3 et 5 fois plus de chance de vivre seuls que les seconds. Les personnes n'ayant pas été à l'école viennent de milieu plus précaire, où les conditions sanitaires sont pauvres et où les niveaux de

Tableau 5. Probabilité de vivre seule pour une personne de 60 ans et plus
Modèle de régression logistique binomiale, Odds ratios

Variables de contrôle	Modalités	Modèle 1	Modèle 2
		État matrimonial	État matrimonial États
Âge réf. : 60-64 ans	65-69	1,11***	1,11***
	70-74	1,03	1,04
	75-79	1,00	1,01
	80-84	0,86***	0,87***
	85 et +	0,57***	0,58***
Sexe réf. : Homme	Femme	0,77***	0,74***
Localité réf. : Rural	Urbain	1,4***	1,41***
Terres agricoles réf. : Avec	Sans terres	2,73***	2,64***
Religion réf. : Hindou	Musulman	0,41***	0,49***
	Chrétien	1,48***	1,38***
	Sikh	1,13	1,42**
	Autres	1,41***	1,40***
Caste réf. : Dalits	Tribu	0,84***	0,87***
	Autres classes moins avancées	1,27***	1,38***
	Autre	1,97***	2,09***
	Pas de castes	1,70***	2,27***
Indice de richesse (Quintiles) réf. : Plus bas	Deuxième	0,55***	0,46***
	Troisième	0,34***	0,23***
	Quatrième	0,22***	0,14***
	Plus élevé	0,13***	0,07***
Niveau scolaire réf. : Jamais allé à l'école	Primaire	0,26***	0,27***
	Secondaire	0,19***	0,19***
	Post-secondaire	0,34***	0,36***
Log du maximum de vraisemblance		- 35 151,513	- 33 923,505
Pseudo-r ²		0,302 1	0,326 5

Légende : * : facteur significatif à 10 % ; ** : à 5 % ; *** : à 1 %

Lecture : un Odd ratio (OR) supérieur à 1 (resp. inférieur à 1) et statistiquement significatif indique un facteur qui augmente (respectivement diminue) la probabilité pour une personne de 60 ans ou plus de vivre seul en 2007-2008. Plus la valeur de l'OR s'éloigne de 1, plus l'effet du facteur est important

Source : Exploitation des données de DLHS-3, 2007-2008, données pondérées.t

mortalité sont donc plus élevés. Il en résulte une moindre capacité à mobiliser un réseau de solidarité familiale. À noter également qu'avoir étudié dans le supérieur entraîne un risque plus élevé de vieillir dans un ménage isolé qu'avoir arrêté sa scolarité au primaire ou au secondaire. Ces personnes aux diplômes plus élevés sont celles ayant le plus de chance de bénéficier d'une pension de retraite importante. Concernant l'indice de richesse, plus l'indice de richesse est faible, plus le risque de vivre seul pour une personne de 60 ans ou plus augmente de manière significative. Les populations disposant de moins de ressources sont donc celles qui ont le moins de chance de bénéficier du système de solidarité familiale. Les ménages de plusieurs adultes bénéficient de la mise en commun des moyens et des effets d'économie d'échelle pour équiper leur ménage et accumuler des biens plus aisément que les personnes vivant seules (Meenakshi and Ray, 2002).

Dans le même ordre d'idée, une personne sans terres agricoles a près de trois fois plus de chance de vivre seule qu'une qui en possède. Le fait de posséder des terres agricoles facilite la cohabitation intergénérationnelle pour plusieurs raisons : elles offrent un emploi aux fils mariés qui doivent aider la personne âgée à s'occuper des terres et réduisent d'autant plus leur velléité de départ qu'une décohabitation peut avoir une conséquence sur leur héritage futur (Uberoi, 1993 ; Wadley & Derr, 1993). La possession de terre est ainsi bien plus discriminante que le lieu de vie sur le risque de vivre en ménage isolé. Vivre en milieu urbain augmente seulement de 1,4 fois la probabilité de vivre seul par rapport au milieu rural. En milieu urbain, se pose le problème de congestion urbaine auquel une plus grande aspérité de la part des fils mariés, souvent autonomes financièrement, à obtenir une autonomie résidentielle (Da Silva, 2003).

Du côté des marqueurs culturels et religieux, les musulmans sont ceux qui ont le moins de chance de vivre seuls comme observé dans les statistiques descriptives. Ils ont près de deux fois moins de risques de vivre en ménage isolés que les hindous. Historiquement, la famille indivise traditionnelle a pourtant longtemps été rattachée à des lois et rituels hindous. Les chrétiens sont ceux qui ont le plus de chance de vivre seuls. Le rôle des castes se veut contraire à ce qui était observé lors de l'analyse bivariée ayant là aussi à l'encontre des croyances et observations passées. Les hautes castes qui étaient historiquement associées avec la pratique de la famille indivise, encourageant la solidarité intergénérationnelle, ont ici deux fois plus de chance de vivre seules que les Dalits (castes les plus basses) (Shah, 1968 ; Todd, 2011).

Conclusion

Le ménage multigénérationnel reste un type de groupement domestique très prégnant dans la société indienne. Il permet à une grande majorité de personnes âgées de bénéficier d'un système de solidarité intergénérationnelle, qui pallie le manque de système d'assurance vieillesse. Cette solidarité se met peu à peu en place au cours de la vie des personnes âgées, qui partent cohabiter principalement avec un de leurs fils mariés. En parallèle de ce phénomène, se met également en place une passation progressive de pouvoir du père au fils, bien qu'encore minoritaire. Une fois le décès de leur mari survenu, les femmes bénéficient également de cette cohabitation avec un de leur enfant marié, mais sont en revanche bien plus rare à avoir l'autorité au sein du ménage. Bien que de façon minoritaire, ce sont également elles qui vivent davantage dans des formes de ménages plus précaires, notamment en vivant seules, du fait du veuvage. En plus d'une disparité par genre, on observe également une disparité géographique, socioéconomique et culturelle dans les proportions de ménages isolés. Les niveaux de scolarité et de richesse plus élevés, ainsi que la possession de terres agricoles, jouent un rôle majeur pour prémunir de l'isolement les personnes âgées.

Si les cas de personnes âgées isolés sont aujourd'hui encore minoritaires en Inde, la perspective d'un vieillissement accru de la population, couplé à un phénomène de nucléarisation des ménages indiens déjà amorcé, s'avérerait préoccupants pour les années à venir en l'absence de développement du système de retraite. Depuis 2007, une loi, *The Maintenance and Welfare of Parents and Senior Citizens Act*, oblige les enfants à soutenir leurs parents vieillissants, au moins financièrement, et prévient de la sorte des cas de négligence. Mais les différences entre droit commun et droit coutumier sont encore importantes en Inde.

Bibliographie

- Blake J., Davis K. 1956. Social Structure and Fertility : An Analytic Framework, *Economic Development and Cultural Change*, 4 (3), 211-235.
- Caldwell J. C., Reddy P. H., Caldwell P. 1984. The Determinants of Family Structure in Rural South India, *Journal of Marriage and the Family*, 46 (1), 215-229.
- Chen M., Dreze J. 1995. Recent research on widows in India: workshop and conference report, *Economic and Political Weekly*, 30 (39), 2435-2450.
- D'Cruz P., BHARAT S. 2001. Beyond Joint and Nuclear: The Indian Family Revisited. *Journal of Comparative Family Studies*, 32 (2), 167-194.
- Da Silva I. 2003. *Demographic and social trends affecting families in the south and central Asian region, Major Trends Affecting Families: A Background Document*, 30 p.
- Dreze J., Srinivasan P. V. 1997. Widowhood and poverty in rural India: Some inferences from household survey data, *Journal of Development Economics*, 54 (2), 217-234.
- Freed S. A., Freed R. S. 1983. The Domestic Cycle in India: Natural History of a Will-o'-the-Wisp, *American Ethnologist*, 10 (2), 312-327.
- Gould H. A. 1968. Time-Dimension and Structural Change in an India Kinship System : A Problem of Conceptual Refinement, In: Singer M. and Cohn B. S., *Structure and change in Indian society*. Chicago: Aldine Pub. Co, 413-422.
- Guilmoto C. Z. 2008. L'inscription spatiale de la discrimination de genre en Inde. Effet des distances sociales et géographiques, *L'Espace géographique*, (1), 1-15.
- International Institute For Population Sciences (IIPS). 2010. *District Level Household and Facility Survey 2007-2008*, India, Mumbai, 306 p.
- International Labour Office. 2018. *Women and men in the informal economy: a statistical picture* (third edition). Geneva: ILO, 156 p.
- Kaur R., Shruti I. 2016. Mobile Technology and –Doing Family– in a Global World: Indian Migrants in Cambodia', in In: Lim S., *Mobile Communication and the Family. Mobile Communication in Asia: Local Insights, Global Implications*. Dordrecht : Springer, 73-91.
- Kolenda P. 1968. Region, Caste, and Family Structure: A comparative study of the Indian "joint" family, in: Singer M. and Cohn B. S., *Structure and change in Indian society*. Chicago: Aldine Pub. Co, 339-396.
- Laslett P., Chamoux A. 1972. La famille et le ménage : approches historiques. *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 27 (4), 847-872.

- Licart T. 2018. *Étudier la structure des ménages en Inde à partir de l'enquête DLHS-3*, Working Papers du CEPED, Paris, Ceped, 39, 28 p.
- Meenakshi J. V., Ray R. 2002. Impact of household size and family composition on poverty in rural India, *Journal of Policy Modeling*, 24 (6), 539-559.
- Niranjan S., Nair S., Roy T. K. 2005. A socio-demographic analysis of the size and structure of the family in India, *Journal of Comparative Family Studies*, 623-651.
- Niranjan S., Surenderand S., Rama Rao G. 1998. Family Structure in India-Evidence from NFHS, *Demography India*, 27 (2), 287-300.
- OECD. 2017. *Pensions at a Glance 2017: Country Profiles. India*, OECD Publishing, Paris, 5 p.
- Sanyal A., Singh C. 2013. *Universal Pension Scheme in India*. Working paper, Bangalore, Indian Institute of Management Bangalore, 420, 21 p.
- Shah A. M. 1968. Changes in the Indian family: An examination of some assumptions, *Economic and Political Weekly*, 3 (1/2), 127-134.
- Shah A. M. 1973. *The household dimension of the family in India: a field study in a Gujarat village and a review of other studies*, New Delhi, Orient Longman, 281 p.
- Shah A. M. 1996. Is the joint household disintegrating?, *Economic and Political Weekly*, 31 (9), 537-542.
- Sonawat R. (2001). Understanding families in India: a reflection of societal changes. *Psicologia: Teoria e Pesquisa*, 17(2), 177-186.
- Sopher D. E. 1980. The Geographical Patterning of Culture in India, in: Sopher D. E., *An Exploration of India*, Ithaca (New York), Cornell University Press, 287-326.
- Todd E. 2011. *L'origine des systèmes familiaux*. Tome 1. *L'Eurasie*, Paris, Gallimard, 755 p.
- United Nations Population Fund 2017. *Caring for Our Elders: Early Responses – India Ageing Report – 2017*, UNFPA, New Delhi, India, 108 p.
- Uberoi P. 1993. *Family, kinship and marriage in India*, Oxford, Oxford University Press, 502 p.
- Wadley S., Derr B. W. 1993. Family, Household and Social Change. In Uberoi P, *Family, kinship, and marriage in India*. Toronto ; Oxford : Oxford University Press, 383-392.